

éditoriaux & opinions

Faut-il politiser le Parlement européen ?

Alors que 370 millions de citoyens européens sont appelés à élire leurs députés au Parlement de Strasbourg, le 7 juin, leur désintérêt pour ce scrutin semble avoir pris une ampleur sans précédent. Comme s'ils considéraient que les institutions européennes ne pouvaient être un espace politique de débat démocratique. Alors que l'on ne cesse de renforcer les pouvoirs du Parlement européen, tout se passe comme si la sphère publique européenne ne parvenait toujours pas à émerger. Des lors, chacun s'interroge : faut-il, et peut-on, politiser le Parlement européen, cette enceinte par excellence démocratique de l'Union, pour que les citoyens s'y reconnaissent, ou faut-il le laisser à des débats de nature technique ?

PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE SEGOND

OUI **Thierry CHOPIN**



Directeur des études de la Fondation Robert Schuman. Coauteur d'« Elections européennes : Theure des choix » (Fondation Robert Schuman).

NON **Jean-Louis BOURLANGES**



Ancien député européen, centriste indépendant, et professeur associé à Sciences po sur les questions européennes.

« C'est le moyen de redonner de la légitimité politique à l'Union. »

Si, à ses débuts, la construction européenne laissait peu de place au débat public, les sujets sur lesquels l'Union intervient sont, depuis le traité de Maastricht, de plus en plus politiques. Et l'Union ayant intégré, au fur et à mesure de son élargissement, des cultures politiques les plus diverses, elle ne peut plus se contenter, sur de nombreux sujets, de compromis techniques. À la fois son approfondissement et son élargissement ont donc changé sa nature, ce qui doit l'amener à changer son mode de fonctionnement et bâtir de nouvelles synthèses politiques. C'est urgent, car le décalage croissant entre son évolution et l'absence de fonctionnement politique au sein de ses institutions a fini par générer chez elle un déficit de légitimité, et reléguer au second plan ses apports aux yeux de beaucoup de ses citoyens. Les « non » au référendum français de 2005, comme au référendum irlandais de juin 2008, indiquent que les bénéfices objectifs de l'appartenance à l'Europe ne suffisent plus à y faire adhérer ses habitants. L'Union doit donc justifier politiquement ce qu'elle fait afin de convaincre. Alors, comment la politiser ? D'abord en faisant apparaître par des débats publics le clivage gauche droite qui existe bel et bien au Parlement européen, et ce de plus en plus, mais qui est invisible pour ses citoyens qui ne voient que les compromis noués entre partis. En ce sens, on pourrait dire que l'Union est une « démocratie impolitique » pour reprendre l'expression de Pierre Rosanvallon, c'est-à-dire une démocratie qui ne parvient pas à faire vivre les débats entre les diverses sensibilités politiques. C'est aux partis politiques de les mettre en avant pour les porter devant les opinions publiques, avant de voter les lois au Parlement. Mais politiser, c'est aussi poser publiquement les choix de société de l'Union pour les années à venir : par exemple, l'élargissement de l'Union ne doit plus être abordé sous le seul angle des critères techniques, car il pose à l'évidence des questions politiques majeures pour toute l'Europe. Politiser, c'est donc clarifier pour tous la raison d'être d'un projet, c'est donner du sens à l'Union. Alors que la génération des leaders européens n'a pas vécu la Seconde Guerre mondiale, et que la paix fait pour l'essentiel partie des acquis, il faut trouver un nouveau sens à l'Union. Après l'avoir construit dans l'inversion, il faut lui donner une identité externe pour qu'elle acquiesse une véritable influence à l'échelle mondiale. ■

« Ce qui est politique n'est pas communautaire, et réciproquement. »

Le Parlement fait partie d'un système politique complexe dans lequel la Commission propose et exécute, le Conseil des ministres décide à la majorité qualifiée, le Parlement codécide en matière législative, la Cour de justice dit le droit, et la Banque centrale à Francfort gère la monnaie. Or, contrairement à ce que les gens pensent, ce système est très démocratique. Le problème est ailleurs : les compétences de l'Europe ne sont que marginalement politiques. Si l'on excepte l'agriculture qui n'intéresse qu'une fraction limitée de la population européenne, et le commerce international dont les enjeux sont trop complexes pour être véritablement politisés, les compétences qui relèvent du système communautaire sont pour l'essentiel techniques. La concurrence et le marché unique relèvent d'un traitement juridictionnel. Et, si les normes de protection des consommateurs et les questions environnementales sont en partie politiques, il faut bien reconnaître qu'elles sont surtout techniques. Quant à la gestion de la monnaie commune, elle est en toute logique de la compétence exclusive de la Banque centrale européenne. Comment, dans ces conditions, vendre aux électeurs l'idée que leur vote au Parlement aura une signification politique majeure ? La vérité est que, dans l'état actuel des institutions, l'essentiel des questions qui relèvent de la Commission, du Conseil et du Parlement sont impropres à soulever les passions politiques. Il en serait tout autrement si le système communautaire était vraiment compétent sur la politique budgétaire, la politique fiscale, la politique militaire et la politique étrangère. Tel n'est pas le cas. Ces questions relèvent d'une simple coopération entre États souverains sur laquelle le Parlement n'a aucune prise. Sur toutes ces questions, conformément à ce qu'on voit toujours voulu les souverainistes, on en est resté à l'Europe du congrès de Vienne : des décisions prises à l'unanimité entre des gouvernements hostiles à toute supranationalité. En clair, la politisation ne peut être dans ces conditions qu'un tour de passe-passe. Aujourd'hui, pour l'essentiel, ce qui est politique n'est pas communautaire, et ce qui est communautaire n'est pas de nature politique. Contrairement à ce que pensent les pro et les antieuropéens, les grandes décisions politiques conservent un caractère strictement national. ■

FORUM L'ACTUALITÉ EN DÉBAT

ÉDITOS

La conjoncture en kaléidoscope

François Fillon est un homme politique atypique. Repeindre la réalité en rose, ce n'est pas son style. Vendredi matin, il savait déjà que les chiffres du chômage ne seraient pas bons. Et, de fait, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits a augmenté de 58.500 en avril, soit près de 2.000 chômeurs de plus par jour (cet hiver, le rythme avait atteint 3.000 par jour). Au lieu de chercher à redonner le moral à l'opinion, le Premier ministre a expliqué sur Europe 1 que l'augmentation du chômage allait se poursuivre « tout au long de 2009 et sans doute encore un peu au début de l'année 2010 ». Par tempérament et pour des raisons de positionnement politique par rapport à Nicolas Sarkozy, François Fillon veut être celui qui dit les faits. Le paradoxe est que, durant la semaine écoulée, quantité d'indicateurs sont allés dans le sens inverse, celui d'une sortie de récession. Les marchés financiers ont tenu absolument à voir le verre à moitié plein. Les Bourses ont dans l'ensemble été orientées à la hausse. Les augmentations de capital, tout comme les émissions obligataires, ont été accueillies avec bienveillance, voire avec enthousiasme dans le cas de Pernod-Ricard (800 millions d'euros d'em-



PAR SOPHIE GHERARDI

prunt obligataire levés jeudi). Les taux d'intérêt à long terme sont repassés au-dessus de 4 % en France. Et le pétrole a retrouvé un niveau deux fois plus élevé qu'en février. Tous ces signaux pointent vers un redémarrage de l'activité, corroboré par les enquêtes sur le moral des chefs d'entreprise. Et pourtant, on vient d'apprendre que les prix avaient cessé d'augmenter en Europe, une situation extrêmement rare et qui peut laisser craindre que le continent ne s'enfonçe dans la déflation. Face à tous ces mouvements contradictoires, on plaint les gouvernements qui doivent tâcher d'éclairer la lanterne de leurs concitoyens. C'est que l'activité et l'emploi n'évoluent pas au même rythme. Selon les statistiques américaines, à compter du début d'une récession, il faut deux ans pour que la croissance reparte. Mais il faut cinq ans avant que le chômage ne revienne à la normale. Nous assistons au début de cet effet de ciseau. sgherardi@latribune.fr



RETROUVEZ chaque jour la chronique économique d'Érik Izraelewicz en vidéo sur latribune.fr

Le FSI, un fonds enfin souverain

Des esprits chagrins craignaient que le Fonds stratégique d'investissement (FSI) ne s'inscrive dans la tradition française de sauvetage des canards boiteux. Qu'il ne devienne le brancardier de la République. Créé fin 2008 à la demande de Nicolas Sarkozy pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises stratégiques, le FSI a, il est vrai, vu affluer toutes les entreprises en mal de cash. En particulier dans les secteurs les plus affectés par la crise du crédit, la sous-traitance automobile et aéronautique, les start-up de biotech, les éditeurs de logiciels, etc. Au point que l'on avait fini par douter sérieusement de sa vocation. Et par voir, dans son acceptation très élargie des « entreprises stratégiques », le faux nez de tous les élus locaux quémandant le sauvetage de l'emploi dans leur circonscription. Erreur ! Coup sur coup, le FSI vient de démontrer qu'il a une stratégie. D'abord, en ayant trouvé des ressources nouvelles auprès du fonds souverain d'Abu Dhabi, Mubadala, qui l'accompagnera dans ses investissements dans des entreprises de biotech, d'énergies renouvelables, etc. Cette aide fort opportune viendra renforcer la capacité d'action du fonds souverain français, qui ne dispose, pour l'heure, que de 1 milliard d'euros sur les 20 milliards annoncés. En



PAR VALÉRIE SEGOND

d'autres termes, faiblement doté par un État nécessairement, il est allé se financer ailleurs. Ensuite, en reprenant une partie de la participation de TPG au capital de l'entreprise Gemalto, au moment où le fonds américain, présent depuis près de dix ans, cherche à en sortir. Car s'il y a un investissement légitime du FSI, c'est bien le leader mondial des cartes à puce, né de la fusion fin 2005 de Gemplus et d'Axalto. Comme entreprise de croissance, d'abord. Comme détenteur d'une technologie ultrasensible, ensuite. En 2002, lorsque TPG prend les rênes de Gemplus, les milieux militaro-industriels crient à la mainmise de la CIA, les Américains étant, depuis le 11-Septembre, à la recherche de cette technologie aux applications tant civiles que militaires pour verrouiller les systèmes d'accès. Les craintes de pillage technologique sont telles que la DST mène une enquête. Et que le patriotisme économique devient une cause nationale. Ainsi, en jouant pleinement son rôle, le FSI devient enfin ce qu'il devait être : un fonds souverain. vsegond@latribune.fr



Édité par : La Tribune SAS
26, rue Oradour-sur-Glane, CS 91522,
75725 Paris Cedex 15
Standard : 01 44 82 16 16
Adresse Internet : <http://www.latribune.fr>
Président, directeur de la publication :
Alain Weill
Directrice générale : Valérie Decamp

Directeur des rédactions : Erik Izraelewicz.
Directeurs adjoints : Sophie Gherardi,
Pierre-Angel Gay.
Rédaction en chef : Odile Esposito (Industrie
et Services) ; Jean-Baptiste Jacquin (Tech-
nologues, Médias, Télécoms) ; François Lenglet
(Économie, Politique, International) ; Martial
Motte (Marchés et Finances) ; Olivier Provost
(Latribune.fr) ; Philippe Mabille (Editorialiste) ;
Anne Debray (Édition).

Directeur artistique : Éric Béziat.
Directrice des nouveaux médias : Astrid Arbey
Publicité : La Tribune Régie
Directrice commerciale : Isabelle Peltier
Directeur publicité Pôle financier :
Ghislain Boyer
Directeur commercial International :
Jérémy Callu Merite
Directeur Marketing : Arnaud Jaouen

Impression : Paris Offset Print – 30, rue Raspail,
93230 La Courneuve ; Midi Print, Gallargues ;
Ouest Print, Bourmezeau, Nancy Print.

Service abonnements
Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)
Fax abonnements : 01 55 56 70 50
Abonnement 1 an (France métr.) : 459 € TTC

USA : USPS #07551.
Periodical Postage paid at Champlain N.Y.
and additional mailing offices.
For Details call 1 855 811 (800) 428 3003

Distribué par les NMPP. Commission paritaire :
0909/CS/507 ISSN 0909-9922
Contacter le service Diffusion –
Abonnements & NMPP –
au N° vert : 0 800 47 10 70



IMPRIMÉ EN FRANCE
PRINTED IN FRANCE
Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord
de l'éditeur – Art. 1724 du Code de la propriété intellectuelle.
LA TRIBUNE
est une publication de La Tribune Holding
Principal associé : News Participations
Président : Alain Weill
Directeurs généraux : Marc Laufer, Valérie Decamp